



LE TELEGRAMME DU CEPLIS

Conseil Européen des Professions libérales
Coudenberg 70

B-1000 Bruxelles

Tel : +32.2.511.44.39 - Fax : +32.2.51.01.24

E-mail: ceplis@scarlet.be

www.ceplis.org

Date: 27/07/10

Pages: 3

N°15/10

Ce numéro contient:

- En Belgique, le nombre de Professions Libérales a doublé en 10 ans.
- Le CEPLIS établit des contacts avec le Conseil de l'Europe et la Cour Européenne des Droits de l'Homme.
- Conférence « Investir dans les Professionnels de la Santé demain en Europe : possibilités d'innovation et de collaboration », 9 et 10 septembre 2010

En Belgique, le nombre de Professions Libérales a doublé en 10 ans.

Selon nos collègues belges de la 'Federatie voor Vrije and Intellectuele Beroepen' (FVIB), le nombre de professionnels libéraux a doublé durant ces dix dernières années. A la fin de 2009 la Belgique comptait 228142 travailleurs exerçant une profession libérale, une augmentation de 51,7% par rapport à 1999.

Dans son rapport annuel, la FVIB explique que les professionnels libéraux représentent 24,4% des travailleurs indépendants en Belgique. Ce qui en fait le deuxième plus grand secteur professionnel après le secteur du commerce. Selon le profil établi par la FVIB le professionnel libéral belge 'moyen' est un homme âgé entre 35 et 40 ans et travaillant dans un milieu médical ou para-médical. En effet, 37,1% de ces professionnels pratiquent dans le milieu médical ou para-médical, comme les infirmiers, psychologues, etc...

La Fédération souligne que le succès des professions libérales peut s'expliquer par une dépendance économique assez faible, la sécurité de l'emploi et l'indépendance professionnelle. De plus, la FVIB estime que les professions libérales jouissent d'une bonne réputation avec la population et que la société en général se dirige vers une approche plus orientée vers les services.

Le CEPLIS établit des contacts avec le Conseil de l'Europe et la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le Président du CEPLIS, **Jacques Reignault** et le Directeur Général, Theodoros Koutroubas, ont eu l'opportunité de rencontrer, au début de ce mois-ci à Strasbourg, des représentants des deux plus importantes organisations européennes non rattachées à l'Union Européenne et basées dans la capitale alsacienne. Les deux réunions ont été rendues possibles grâce aux contacts personnels du Président de la Fédération Européenne des Ostéopathes (FEO), **M. Armand Gersanois**, notre Trésorier, qui vit et travaille dans cette ville française au caractère international.



Au Conseil de l'Europe (<http://www.coe.int/>), la délégation du CEPLIS a rencontré **Mme Louise Barton**, Conseillère au Bureau personnel du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint. Mme Barton a discuté avec nous la possibilité pour le CEPLIS d'intégrer la « Conférence Internationale des ONGs », qui l'équivalent au sein du Conseil de notre système d' « organisation agréée » en terminologie bruxelloise. Selon elle, les Professions Libérales européennes pourraient apporter un input précieux dans le travail du Conseil sur des questions liées à la Bioéthique, les normes académiques, le renforcement des capacités et la formation des avocats en droit européen, la qualité des médicaments et aussi la préservation du patrimoine artistique, etc. Le Secrétariat du CEPLIS est déjà en contact avec le responsable des Groupes de Travaux du Conseil de l'Europe concernant ces matières et vous tiendra informé régulièrement des possibilités de contribution.

A la Cour Européenne des Droits de l'Homme (http://www.echr.coe.int/echr/Homepage_EN), nos représentants ont rencontré le Président, **M. Jean-Paul Costa**, qui a souligné l'importance des avis que les Professions Libérales peuvent avoir au niveau de la lutte pour le respect des Droits de l'Homme dans le contexte de leur rôle d'intermédiaire entre les citoyens et les autorités publiques.



Conférence « Investir dans les Professionnels de la Santé de demain en Europe : possibilités d'innovation et de collaboration », 9 et 10 septembre 2010

Les Etats membres de l'Union européenne se trouvent de plus en plus souvent confrontés à des défis similaires dans la disponibilité des professionnels de la santé compétents. Les mesures nationales ne sont souvent pas suffisantes pour faire face à la demande changeante et croissante. Dans ce contexte la Présidence belge du Conseil de l'UE organise une conférence Ministérielle afin de réunir les Etats membres pour débattre d'une politique efficace pour l'avenir.

Au cours des 2 jours des travaux de la conférence (9 & 10 septembre 2010 les thèmes suivants seront abordés :

- **Estimation des professionnels de la santé dans le futur** : quels sont les modèles d'évaluation pour planifier les besoins futurs?

- **Skill-mix et redistribution des tâches:**

Par les déficits grandissants et les exigences qualitatives toujours plus accrues, les profils de compétences des différents groupes du personnel de la santé doivent être revus. Life long learning et le recyclage permanent sont devenus cruciaux pour garder les compétences et la connaissance actuelles.

- **Améliorer les conditions de travail:** Comment pouvons-nous créer de meilleures conditions de travail pour attirer les professionnels de la santé ?
- **Améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité.** Les professionnels de la santé jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité de la santé publique. Comment pouvons-nous leur fournir une meilleure qualité, sécurité et efficacité ?

Les quatre thèmes seront pris en considération deux par deux dans des sessions parallèles.

En outre, deux grands débats seront tenus :

- un débat entre les partis concernés '**Comment tenir compte des besoins des professionnels de la santé motivés et compétents**'.
- un débat Ministériel sur '**Les possibilités d'innovation et de collaboration pour une politique efficace pour les professionnels de la santé**'.

Le Secrétariat y sera pour vous rapporter, n'hésitez surtout pas de nous contacter pour avoir plus d'information sur cet événement.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer également à :

<http://www.eutrio.be/fr/conference-ministerielle-investir-dans-les-professionnels-de-la-sante-de-demain-en-europe>